

11.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PricewaterhouseCoopers Audit				Deloitte & Associés			
	Montant en euros		%		Montant en euros		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
<i>Commissariat aux comptes, certifications des comptes, examen des comptes individuels et consolidés</i>	1 685 240	1 595 970	65 %	60 %	1 922 470	1 781 865	76 %	66 %
dont								
Émetteur	201 165	201 306	8 %	8 %	201 165	199 306	8 %	7 %
Filiales intégrées globalement	1 484 075	1 394 664	57 %	53 %	1 721 305	1 582 559	68 %	59 %
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>	351 788	324 313	14 %	12 %	558 752	881 990	22 %	33 %
dont								
Émetteur	199 585	324 313	8 %	12 %	142 446	20 000	6 %	1 %
Filiales intégrées globalement	152 203	0	6 %	0 %	416 306	861 990	68 %	32 %
SOUS-TOTAL AUDIT	2 037 028	1 920 283	78 %	72 %	2 481 223	2 663 855	99 %	99 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	570 828	732 908	22 %	28 %	33 900	29 680	1 %	1 %
Autres	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
SOUS-TOTAL AUTRES	570 828	732 908	22 %	28 %	33 900	29 680	1 %	1 %
TOTAL	2 607 856	2 653 191	100 %	100 %	2 515 123	2 693 535	100 %	100 %

11.4 - POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

La Société peut décider de distribuer des dividendes sur proposition du Conseil d'administration et après décision de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Toutefois, la Société n'a aucune obligation de distribuer des dividendes et la décision de recommander ou non la distribution d'un dividende ainsi que le montant de ce dividende dépendront notamment :

- des résultats et des *cash flows* de la Société ;
- de la situation financière de la Société ;
- des prévisions de la Société ;

- des intérêts des actionnaires de la Société ;
- des conditions générales de l'activité de la Société ; et
- de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration de la Société.

En dépit des considérations ci-dessus mentionnées, il n'existe pas de formule permettant de déterminer le montant de dividende à distribuer. En outre, le Code de commerce et les statuts de la Société limitent le droit de la Société de distribuer des dividendes dans certaines circonstances.